

Communiqué de presse

Paris, le 2 avril 2015

Vie Plus, filière de Suravenir dédiée aux CGPI : Patrimoine Vie Plus évolue

Vie Plus, filière de Suravenir dédiée aux CGPI fait évoluer Patrimoine Vie Plus, contrat individuel d'assurance-vie multisupports. Elle intègre deux nouvelles options, résolument orientées vers la clientèle patrimoniale.

Une nouvelle offre pour un produit encore plus compétitif

- La gestion pilotée
 - 2 orientations au choix : « retraite » ou « audace »
 - ❖ Orientation « retraite » : le capital est sécurisé progressivement vers le fonds euros
 - ❖ Orientation « audace » : 25% en fonds euros et 75% en unités de compte
 - 1 rééquilibrage automatique gratuit tous les trimestres
 - Tous les versements effectués sont répartis selon l'orientation choisie
- Le mandat d'arbitrage
 - La possibilité pour le client de déléguer sa faculté d'arbitrage à Suravenir qui prend conseil auprès des sociétés de gestion référencées
 - Un seuil très accessible dès 25 000€

Pour rappel, Vie Plus, filière de Suravenir dédiée aux Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants, propose une gamme de solutions patrimoniales en assurance vie et capitalisation, prévoyance, et retraite individuelle et collective. Patrimoine Vie Plus en constitue le contrat multisupports et multigestion central, dans une optique d'architecture résolument ouverte et performante.

Patrimoine Vie Plus : un contrat accessible, complet et performant

- L'accessibilité du contrat dès 500 euros (versements réguliers à partir de 100 € et ponctuels à partir de 1000 €)
- La souplesse dans le choix des options de gestion et garanties
 - Arbitrage à seuil de déclenchement avec sécurisation des plus-values
 - Arbitrage sur alerte à seuil évolutif (stop-loss relatif)
 - Dynamisation progressive de l'investissement
 - Dynamisation des plus-values
 - Rééquilibrage automatique
 - Garantie plancher (optionnelle)
 - Garantie décès accidentel (optionnelle)
- L'accessibilité aux divers supports d'investissement : un univers d'investissement composé de plus 850 fonds proposés par 160 sociétés de gestion
- Le libre choix des bénéficiaires

- La fiscalité avantageuse en cours de vie du contrat et en cas de décès
 - Durant la vie du contrat, les plus-values du contrat ne sont pas imposées si aucun rachat n'est effectué.
 - En cours de vie (même en cas d'arbitrage), le contrat n'est pas taxable
 - En cas de rachat partiel ou total, l'adhérent a le choix entre intégrer les intérêts à son revenu imposable ou opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire
 - En cas de décès, le capital décès est transmis aux bénéficiaires désignés par l'adhérent dans des conditions fiscales très avantageuses (exonération de toute taxation à hauteur de 152 500 € par bénéficiaire pour les versements effectués avant 70 ans).

« Les évolutions apportées à notre offre Patrimoine Vie Plus nous permettent aujourd'hui de réaffirmer la volonté de Vie Plus de proposer à ses partenaires CGPI une offre la plus adaptée possible, en adéquation avec les besoins patrimoniaux de leurs clients » précise Didier Dugué, Directeur Commercial de Vie Plus.

A propos de Suravenir

Suravenir est la filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel ARKEA. Avec plus de **30 milliards d'euros d'encours gérés en assurance-vie** et près de **33 milliards d'euros de capitaux sous risque** pour le compte près de **2,5 millions de clients**, Suravenir a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros, en progression de 18% par rapport à 2013. Suravenir et ses 260 collaborateurs sont spécialisés dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie et de prévoyance commercialisés par un grand nombre de partenaires distributeurs : réseaux bancaires, canal internet, conseillers en gestion de patrimoine indépendants, courtiers, et autres grands partenaires. **Plus d'informations sur www.suravenir.fr**

A propos de Vie Plus

Vie Plus, filiale de Suravenir dédiée aux CGPI, est spécialisée en assurance-vie, capitalisation, PEA, retraite et prévoyance. En 2014, grâce au soutien de 2000 CGPI partenaires, Vie Plus a enregistré une collecte brute de plus de 500 millions d'euros, une collecte nette de plus de 260 millions d'euros pour un encours géré de plus de 3,5 milliards d'euros.

Plus d'informations sur www.vieplus.fr

Contact presse :

Katell PIRIOU

02 98 34 65 35 | 06 21 68 17 91 | katell.piriou@suravenir.fr